

**LEZAT SUR LEZE**  
**VIDE GRENIER DU 4 SEPTEMBRE 2010**  
**de 8 Heures à 18 heures**  
(Organisé par l'association LEZAT TRADITIONS)  
**BULLETIN D'INSCRIPTION**

A retourner avant le 30 AOUT 2010

-soit par courrier accompagné du chèque établi à l'ordre de LEZAT TRADITIONS adressé à :  
ASSOCIATION LEZAT TRADITION MAIRIE DE LEZAT SUR LEZE 09210

*(ne pas envoyer d'espèces par courrier)* ou

- paiement sur place mairie de Lezat sur Léze du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
et samedi de 8h 30 à 11 h 30 Tél 05.61.69.10.05

**MODALITES :**

- L'inscription est nominative, et ne doit pas regrouper plusieurs participants,
- mise en place entre 6 h et 8 h en fonction de votre arrivée,
- Aucun emplacement ne sera réservé,
- Aucun véhicule ne pourra stationner sur place sauf pour les exposants du bld pasteur.
- Les droits de place ne sont pas remboursables (sauf si le comité d'organisation annule cette manifestation.)
- TARIF : 10 € les 5 mètres et 1.50 € par mètre supplémentaire.
- Par leur inscription, les exposants s'engagent à renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de perte, vol ou détérioration etc...
- Les objets et documents exposés sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire, à leurs risques et périls y compris par cas fortuit ou de force majeure comme le feu, accident, attentat etc ....
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de litige d'un exposant avec les douanes, contributions et polices diverses. Il en est de même en cas de mensonge, tricherie, et falsification de documents desdits exposants.
- Toute inscription devra être accompagnée de la photocopie de la carte d'identité.

Je soussigné,

Nom .....Prénom .....

Adresse..... Téléphone (indispensable).....

Ville .....Code postal .....

N° carte d'identité.....délivrée le .....

Par .....**(joindre la photocopie recto-verso)**

N° immatriculation de mon véhicule .....**(INDISPENSABLE)**

**DECLARE SUR L'HONNEUR :**

- *Ne pas être commerçant*
- *Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 320-2 du Code du Commerce)*
- *Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)*

Je joins un règlement de .....par chèque (\*) ou espèces ( \*) pour un emplacement d'une longueur de ..... mètres.

Fait à ..... Le .....

Signature,

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

(\*) Rayer la mention inutile